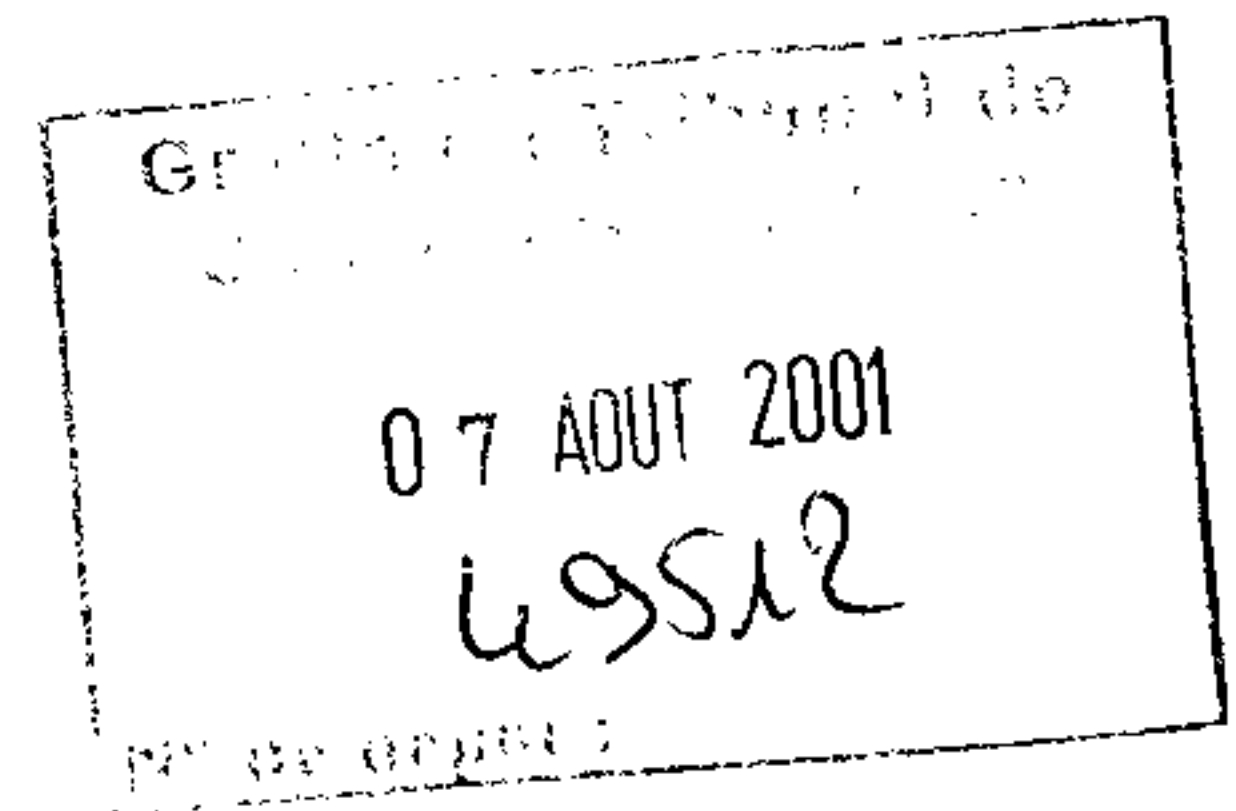


CREATIS GROUPE - (AXIOME)

**SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 1.750.090 euros
71, avenue Victor Hugo
75116 PARIS
B 420 375 610 RCS PARIS**



PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} AOUT 2001

L'an deux mille un,
Et le premier août,
à onze heures,

le conseil d'administration s'est réuni, au siège social de la société, sur convocation de son président.

Sont présents et représentés :

- Monsieur André-Paul BAHUON
- Monsieur Jean-Claude BERGERET- CASSAGNE
- Monsieur Jean-Pierre BOUNIE

Est absente :

- Madame Isabelle GARROUSTET

En conséquence, Monsieur André-Paul BAHUON, président du conseil d'administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

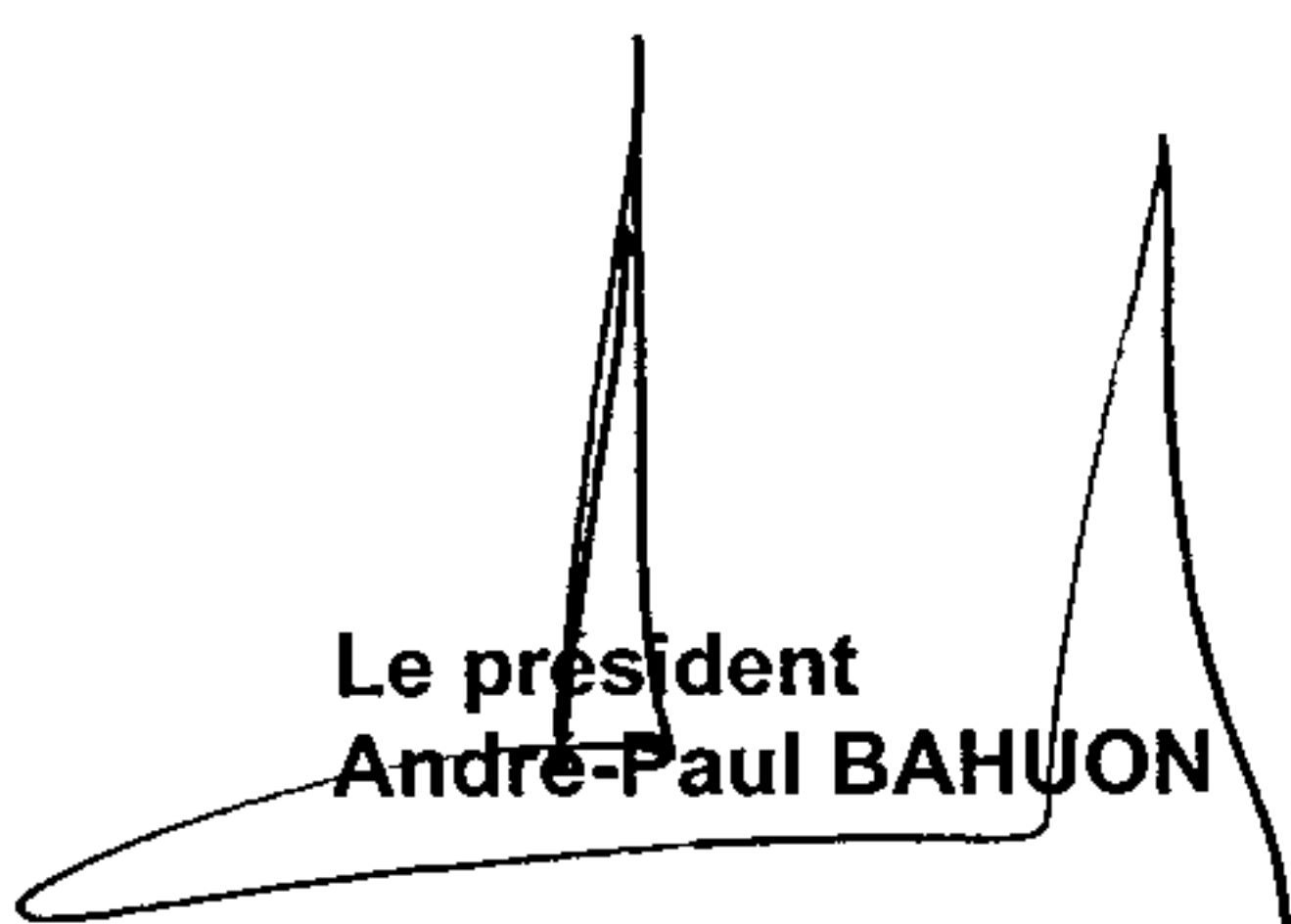
- Libération du capital social.

La totalité des fonds correspondant à l'augmentation du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire le 19 mars 2001 et réalisée le 1^{er} août 2001 ayant été versée, le conseil d'administration constate à l'unanimité, la libération intégrale des 7.500 actions émises au titre de cette augmentation du capital.

Le conseil d'administration confère tous pouvoirs à son président aux fins d'effectuer toutes formalités consécutives à cette libération du capital social.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

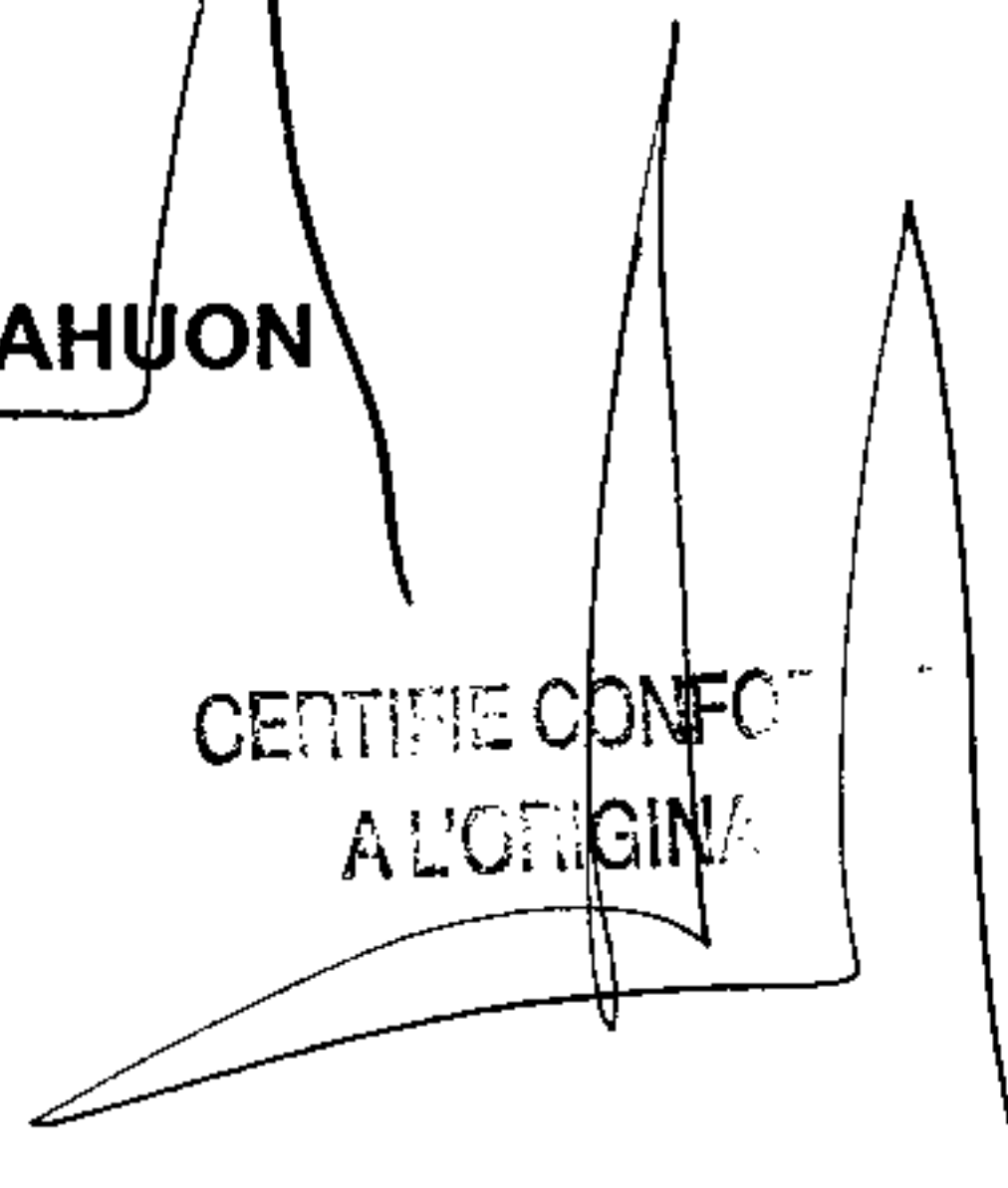
Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un autre administrateur.



Le président
André-Paul BAHUON



Un administrateur
Jean-Claude BERGERET
CASSAGNE



CERTINE CONFORT
A L'ORIGINE